
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 juillet 2014

DCM N° 14-07-03-3

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2013 du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Rapporteur: M. TOULOUZE

Les instructions comptables M14 pour le Budget Principal et le Budget Annexe des Zones, M49 pour le Service des Eaux, M4 pour le Camping, obligent à affecter le résultat de fonctionnement par délibération spécifique du Conseil Municipal, indépendante du vote du Compte Administratif.

En règle générale, le résultat de fonctionnement ou d'exploitation est affecté :

- en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au Compte Administratif,
- pour le surplus, soit à la section d'investissement pour financer des investissements à venir (réserve) soit à la section de fonctionnement pour financer des dépenses nouvelles ou faire l'objet d'un report à nouveau en vue d'une affectation ultérieure.

1) Le résultat du Budget Principal

Il est proposé d'affecter le résultat de 6 518 784,86 € à la couverture d'une partie du déficit d'investissement pour le même montant.

2) Le résultat du Budget Annexe des Eaux

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 290 394,13 € à un report à nouveau créiteur du même montant.

3) Le résultat du Budget Annexe du Camping

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 224 030,92 € à un report à nouveau créditeur du même montant.

4) Le résultat du Budget Annexe des Zones

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 2 655 787,74 € à la couverture d'une partie du déficit d'investissement pour le même montant.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue ;

VU les Instructions Budgétaires M14, M4 et M49 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

VU la délibération du Compte Administratif 2013 du 3 juillet 2014 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'AFFECTER le résultat d'exploitation du Budget Principal comme suit :**

	EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0,00
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	430 540,60
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	EXCEDENT DEFICIT
	6 088 244,26
A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2013 A AFFECTER	6 518 784,86
Affectation obligatoire :	
- à l'apurement partiel du déficit de la section d'investissement	6 518 784,86
Solde disponible :	0,00
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves	0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	0,00
B) DEFICIT AU 31/12/2013	0,00
C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe des Eaux comme suit :

		EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)		133 133,07
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	EXCEDENT DEFICIT	157 261,06
A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2013 A AFFECTER		290 394,13
Affectation obligatoire :		
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement		0,00
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		0,00
Solde disponible :		290 394,13
affecté comme suit :		
- affectation complémentaire en réserves		0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		290 394,13
B) DEFICIT AU 31/12/2013		0,00
C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		0,00

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe du Camping comme suit :

	EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	211 865,17
 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
	EXCEDENT DEFICIT
	12 165,75
 A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2013 A AFFECTER	224 030,92
 Affectation obligatoire :	
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement	0,00
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	0,00
 Solde disponible :	224 030,92
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves	0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	224 030,92
 B) DEFICIT AU 31/12/2013	0,00
 C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	0,00

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe des Zones comme suit :

	EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	1 417,58
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	EXCEDENT DEFICIT
	2 657 205,32
A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2013 A AFFECTER	2 655 787,74
Affectation obligatoire :	
- à l'apurement partiel du déficit de la section d'investissement	2 655 787,74
Solde disponible :	0,00
affecté comme	
suit :	
- affectation complémentaire en réserves	0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	0,00
B) DEFICIT AU 31/12/2013	0,00
C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	0,00

Vu et présenté pour enrôlement,
 Signé :
 Pour le Maire
 L'Adjoint Délégué,

Jean-Michel TOULOUZE

Service à l'origine de la DCM : Finances
 Commissions :
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Decisions budgétaires

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 46 Absents : 9

Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ